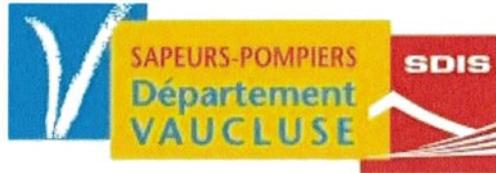




**ARRÊTÉS
REGLEMENTAIRES**

**ANNEE 2024
SEMESTRE 1**



Arrêté n °2024-102

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
30/01/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine
des risques chimiques du département de Vaucluse pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE
DES SAPEURS POMPIERS SPECIALISÉS DANS LE DOMAINE DES RISQUES CHIMIQUES
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** l'ordonnance 01-270 du 28 mars 2001 relative à la transposition des dispositions communes dans le domaine de la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine des risques chimiques du département de Vaucluse pour l'année 2024, les personnels nommés dans le tableaux ci-dessous :

Conseiller Technique Départemental		
Cdt	Morel Luc	GFOR
Conseillers Techniques		
Lcl	Dopierala Gil	GRH
Lcl	Durupt David	GM2S2P
Chefs de CMIC		
Lcl	Bouijoux Eric	GFOR
Lcl	Favre Vincent	Avignon
Lcl	Linck Jérôme	GPR
Cdt	Arnaud Christophe	GPO
Cdt	Chesnel David	GMOO
Cdt	Fulachier Julien	GPR
Cdt	Pailloux Fabien	GPO
Cdt	Ricard Florent	Pertuis
Cne	Brochier Thomas	CODIS
Cne	Gérard Cyril	GPR
Cne	Grandmottet Sylvain	Avignon
Cne	Lullin Stéphane	Pertuis
Cne	Perrot Serge	GPO
Cne	Pincemin Hugues	GPR
Cne	Planchon Jérôme	GPO
Cne	Trevia Jean-Charles	GPR
Ltn	Degraeve Ludovic	Pertuis
Ltn	Raimbault Jacky	Sorgues
Chefs d'équipe Intervention - Chefs d'équipe Reconnaissance		
Cne	Bachelier Damien	Orange
Cne	Dunand Laureen	Bollène
Cne	Gauthier Alexandre	Carpentras
Ltn	Aloe Didier	Avignon
Ltn	Breart Alban	Avignon
Ltn	Chabas David	Avignon
Ltn	Delcourt Hervé	Cavaillon
Ltn	Dumas Jean-Michel	Avignon
Ltn	Mathieu Wilfried	Cavaillon
Ltn	Meunier Maxime	Avignon
Ltn	Moulène Bruno	Cavaillon
Ltn	Rodrigo Diana	Avignon
Ltn	Vialle Frédéric	Cavaillon
Adc	Altier Olivier	Avignon
Adc	Boyer Johan	Cavaillon
Adc	Chabran Jean-Michel	Sorgues
Adc	Chastel Guillaume	Avignon
Adc	Colin Emmanuel	Bollène
Adc	Desbrosses Damien	Avignon
Adc	Fardel Thomas	Avignon
Adc	Felix Loïc	Bollène
Adc	Imbert Ludovic	Avignon
Adc	Jardez Gauthier	Bollène

Adc	Lagier Frédéric	Cavaillon
Adc	Laske Christophe	Cavaillon
Adc	Marinetti Steve	Avignon
Adc	Martineau Doriane	Bollène
Adc	Martinez Anthony	Bollène
Adc	Mourgues Richard	Cavaillon
Adc	Palisse Cyril	Bollène
Adc	Passevent Aurélien	Sorgues
Adc	Peysson Stéphane	Avignon
Adc	Prieur Grégory	Cavaillon
Adc	Rieux-Arnaud Marc	Avignon
Adc	Rizzo Fabian	Bollène
Adc	Rodriguez Alex	Bollène
Adc	Surel Hadrien	Bollène
Adc	Themines Richard	Cavaillon
Adc	Theron Magali	Cavaillon
Adj	Bonel Mickael	Cavaillon
Adj	Boyer Thomas	Sorgues
Adj	Gril Jean	Sorgues
Adj	Malbec Frédéric	Avignon
Adj	Mazière Samuel	Avignon
Adj	Mondet Alban	Avignon
Adj	Rambaud Gilles	Cavaillon
Adj	Ripert Grégory	Avignon
Adj	Tassart Jérôme	Sorgues
Sch	Amaridon Alexandre	Sorgues
Sch	Barthelemy Florian	Avignon
Sch	Cagnac Joris	Cavaillon
Sch	Chevalier Axel	Avignon
Sch	Ferland Jean-Michel	Cavaillon
Sch	Girard Clément	Avignon
Sch	Grivolas Nicolas	Avignon
Sch	Latour Sébastien	Sorgues
Sch	Marin Adrien	Avignon
Sch	Milesie Fabrice	Sorgues
Sch	Monier Charles	Avignon
Sch	Morard Fabrice	Bollène
Sch	Moureau Benjamin	Cavaillon
Sch	Pontirolli Marc	Cavaillon
Sch	Ville Christophe	Bollène
Sgt	Bongrand Loan	Avignon

Equipiers Intervention

Cch	Bermond-Gonnet Julien	Avignon
Cch	Lavielle Julien	Cavaillon
Cch	Polak Lucas	Avignon
Cch	Poullot Adrien	Avignon
Cch	Sias Renaud	Avignon

Equipiers Reconnaissance

Cne	Amato Mathieu	Cavaillon
Adc	Ricciotti Fabien	Sorgues
Adc	Sarrade François Xavier	Bollène
Sch	Delreux Maxime	Avignon
Sch	Germain Vincent	Avignon
Sch	Joulia Christian	Avignon
Sch	Montel Julien	Avignon
Sch	Reynier Elodie	Sorgues
Sch	Roux Nicolas	Avignon

Sgt	Blanc Dorian	Cavaillon
Cch	Bonnot Morgan	Avignon
Cch	Busetta Ludovic	Avignon
Cch	Calmel Guillaume	Cavaillon
Cch	Giraud Alexandra	Sorgues
Cch	Monty Nicolas	Avignon
Cch	Palisse Julien	Avignon
Cpl	Andres Stéphane	Bollène
Cpl	Hinojo Julie	Cavaillon
Cpl	Rodrigo Patrick	Cavaillon

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le **30 JAN. 2024**

La Préfète


Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-103

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
30/01/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs-Pompiers spécialisés
du Groupe de Secours en Milieu Périlleux et en Montagne (SMPM 84)
du Département de Vaucluse pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DEPARTEMENTALE DU GROUPE DE SECOURS EN MILIEU PERILLEUX ET EN MONTAGNE (SMPM 84) DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
 - VU** le code de la sécurité intérieure;
 - VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
 - VU** l'arrêté du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au Groupe de Reconnaissance en Milieu Périlleux ;
 - VU** l'arrêté du 8 décembre 2000 fixant le guide national de référence relatif aux secours en montagne ;
 - VU** l'arrêté du 30 septembre 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU** l'arrêté du 8 août 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs – pompiers volontaires ;
 - VU** la circulaire n° 94/193 C du Ministre de l'Intérieur du 30 juin 1994 ayant pour objet l'agrément de stage « Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux » ;
 - VU** la note d'information n° 93-1397 du Ministre de l'Intérieur du 9 août 1993 relative au Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} – Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale du Groupe de secours en milieu périlleux et en montagne pour l'année 2024, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Conseiller Technique Départemental SMPM

Adc BRES Jonathan CARPENTRAS

Chef de section Nord

S/c COUDRAY Pieryves CARPENTRAS

Chef de section Centre

Adc MAROT Gilles AVIGNON

Chef de section Sud

Adc LAGNEL Olivier APT

Chef de section SSSM

Inf NERAULT Louis AVIGNON

Chef de section Neige

Ltn 2 DEMANGEON Cédric CAVAILLON

Chef de section Spéléo

Adc BRES Jonathan CARPENTRAS

Chefs d'unité IMP 3

Lcl MIJO Rolland BEDOIN
Cdt SAISON Laurent GPR NORD
Ltn MAUPETIT Mickaël ISLE/SORGUE
Ltn DEMANGEON Cedric CAVAILLON
Ltn ENAULT Nathanaël CAVAILLON
Adc PEYSSON Stephane AVIGNON
Adc LESBROS Franck BEAUMES DE VENISES
Adc GRIL Jean AVIGNON
Adj GLEIZE Christian CARPENTRAS
Adj JACQUES Mathieu APT
Sch ROCARPIN Olivier APT
Sgt COUTAREL Guillaume VAISON LA ROMAINE

Équipiers IMP 2

Ltn BARBERA Mario AVIGNON
Ltn VACHE Frédéric DENTELLES
Adc COTTON Mike ISLE/SORGUE
Adc FARGIER Vincent CARPENTRAS
Adc RUS Thiery AVIGNON
Adc REVOLON Sandra ISLE/SORGUE
Adc IZNARDO Frédéric MONTEUX
Adj CHASTAN David DENTELLES
Adj REYNAUD Xavier DENTELLES
Sgc GÉRARD Fabien APT
Sgc CHEVALIER Axel AVIGNON
Sgc COSTANZO Julien AVIGNON
Sgc HESSENDEZ Sebastien DENTELLES
Sgc ALGOUD Sylvain VAISON LE ROMAINE
Sgc JUGE Damien CAVAILLON
Sgt KERGOAT Rémy CAVAILLON
Sgc MACARI Stephane ISLE/SORGUE

Sgt	DEJOYE	Cathy	APT
Sgc	CHANTOISEAU	Teddy	ISLE/SORGUE
Sgt	ALBERT	Anthony	AVIGNON
Sgt	BONGRAND	Loan	AVIGNON
Sgt	LECLERCQ	Romain	AVIGNON
Sgt	MANUSSET	Nicolas	AVIGNON
Sgt	MOUREAU	Benjamin	CARPENTRAS
Cch	PAULO	Nicolas	CARPENTRAS
Cch	PHILIPPE	Mickaël	AVIGNON
Cch	ROSS	Axel	AVIGNON
Cpl	HINOJO	Julie	CAVAILLON
Cch	CALMEL	Guillaume	CAVAILLON
Cpl	TRAMIER	Pierre	ISLE/SORGUE

Équipiers IMP 1 SSSM

MED	BENEZRA	Stephane	CARPENTRAS
MED	AUBERT	Thomas	AVIGNON
MED	MEROUR	Coralie	AVIGNON
Inf	HENAREJOS	Fabien	APT
Inf	DUPUY	Amélie	CARPENTRAS

Équipiers IMP 1

Adj	Marillet	Benjamin	Orange
Sch	Belmonte	Laurent	Carpentras
Sch	Porte	Nicolas	Carpentras
Sch	Blanc	Dorian	Cavaillon
Sgt	Rojas	Clément	Carpentras
Sgt	Annest	Dilan	Dentelles
Cple	Besnard	Eugénie	Apt
Cpl	Guibert	Mickël	Apt
Cal	PASZIERE	Vincent	APT
Cch	Blot	Théo	Cavaillon

Chefs d'unité interventions milieu enneigé

Lcl	MIJO	Rolland	BEDOIN
Cdt	SAISON	Laurent	GPR NORD
Ltn	DEMANGEON	Cédric	CAVAILLON
Ltn	ENault	Nathanaël	CAVAILLON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	LESBROS	Franck	BEAUMES DE VENISES
Adj	GLEIZE	Christian	CARPENTRAS
Sgt	COUTAREL	Guillaume	VAISON LA ROMAINE
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS

Équipiers interventions milieu enneigé

Ltn	VACHE	Frédéric	DENTELLES
Adc	COTTON	Mike	ISLE/SORGUE
Adj	CHASTAN	David	DENTELLES
Adc	FARGIER	Vincent	CARPENTRAS

Sgc	CHEVALIER	Axel	AVIGNON
Sgt	MOUREAU	Benjamin	CARPENTRAS
Sgt	PAULO	Nicolas	CARPENTRAS

Chefs d'unité interventions sites souterrains (ISS)

Sgc	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS

Équipiers SSSM interventions sites souterrains (ISS)

MED	BENEZRA	Stephane	CARPENTRAS
MED	AUBERT	Thomas	AVIGNON
Inf	HENAREJOS	Fabien	APT
Inf	NERAULT	Louis	AVIGNON

Équipiers interventions sites souterrains (ISS)

Ltn	BARBERA	Mario	AVIGNON
Sch	GERARD	Fabien	APT

Sauveteurs Spécialisés Hélicoptés (SSH)

Ltn	DEMANGEON	Cedric	CAVAILLON
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Sgc	ROCARPIN	Olivier	APT

Équipe complémentaire interventions hélicoptées

Lcl	MIJO	Rolland	BEDOIN
Cdt	SAISON	Laurent	GPR NORD
Ltn	MAUPETIT	Mickaël	ISLE/SORGUE
Ltn	ENault	Nathanaël	CAVAILLON
Adc	LAGNEL	Olivier	APT
Adc	PEYSSON	Stephane	AVIGNON
Adc	LESBROS	Franck	BEAUMES DE VENISES
Adj	GLEIZE	Christian	CARPENTRAS
Adj	JACQUES	Mathieu	APT
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS

Équipiers interventions Canyon (CAN 1)

Ltn 2	ENault	Nathanaël	CAVAILLON
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS

Vérificateurs des équipements de protection individuelle

Adc	FOSALVA	Élian	VAISON LA ROMAINE
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	BRES	Jonathan	CARPENTRAS
Adc	PIPARD	Philippe	VAISON LA ROMAINE
Adc	LAGNEL	Olivier	APT
Adc	CHASTAN	David	DENTELLES
Sch	COUDRAY	Pieryves	CARPENTRAS

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le **30 JAN. 2024**

La Préfète



Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-104

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
30/01/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs-Pompiers
habilités à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie de Vaucluse
pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS A LA REALISATION DES
MISSIONS DE RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE (RCCI)
DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** la circulaire NOR IOCE110842C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie par les SIS ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la recherche de causes et circonstances d'incendie pour l'année 2024 :

Officier référent départemental - Investigateur Incendie			
Lcl	LINCK	Jérôme	GPR
Officier référent départemental adjoint- Investigateur Incendie			
Cne	GARNODON	Gérald	GPR

Investigateurs Incendie

Cdt	BALLART	Frédéric	Compagnie Durance-Les Sorgues
Cdt	CHESNEL	David	GST
Cdt	ESTEPA	Patrick	GPR
Cdt	PAILLOUX	Fabien	GPO
Cne	IBOT	Lionel	PCUO
Cne	PINCEMIN	Hugues	GPR

Assistants Investigateurs

Cdt	BARTHELEMY	Jean-Robert	CADENET
LtHc	KERBRAT	Didier	VAISON
LtHc	MAUPETIT	Mickael	ISLE SUR SORGUE
Lt1	LEGUENNEC	Yves	BOLLENE
Lt1	PELE	Stéphane	Antenne prévention Nord
Lt1	RAIMBAULT	Jacky	SORGUES
Lt1	SALVINI	Bernard	CAVAILLON
Lt2	DAVID	Jérémie	CODIS
Lt2	ENault	Nathanaël	CAVAILLON
Lt2	MOREAU	Jérôme	CODIS
Lt2	TRIAI	Laurent	ORANGE
Adc	CHRISTOL	Pierre	APT
Adc	JASSE	Pascal	SORGUES
Adc	MELCHIOR	Stéphane	CARPENTRAS
Adc	PACOME	Axel	CARPENTRAS
Adc	PRIEUR	Grégory	CAVAILLON
Adc	RAMBAUD	Gilles	CAVAILLON
Adc	SAN JULLIAN	Christophe	AVIGNON

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le **30 JAN. 2024**

La Préfète


Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-105

**signé par la
Préfète de Vaucluse
le 30/01/2024**

Préfet de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs
Pompiers spécialisés dans le domaine de
la Prévention du Département de Vaucluse
pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE DES SAPEURS POMPIERS APTES A EXERCER DANS LE DOMAINE
DE LA PREVENTION DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret n°95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité ;
- VU** l'arrêté du 25 janvier 2006 fixant le guide national de référence relatif à la prévention ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2012158-00010 du 6 juin 2012 fixant la composition et le fonctionnement de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Vaucluse ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2013094-0001 du 4 avril 2013 portant modification de la composition de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité de Vaucluse ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2013094-003 du 4 avril 2013 fixant la composition et le fonctionnement de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude du département de VAUCLUSE dans le domaine de la prévention pour l'année 2024, les personnels dont les noms suivent :

Responsable départemental de prévention PRV 3			
Ltn-col	LINCK	Jérôme	GPR
Responsable départemental de prévention Adjoint PRV 3			
Cdt	ESTEPA	Patrick	GPR
Officiers PRV 3			
Ltn-col	MARION	Simon	Sous-directeur soutien
Ltn-col	CHAUSSINAND	Philippe	GPO
Cdt	FULACHIER	Julien	Antenne Centre
chefs d'antenne prévention PRV 2			
Cdt	FULACHIER	Julien	Antenne Centre
Cdt	ESTEPA	Patrick	Antenne Sud
Cdt	SAISON	Laurent	Antenne Nord
préventionnistes PRV 2			
Cdt	ARNAUD	Christophe	GPO
Cne	GERARD	Cyrille	Antenne Nord
Cne	GARNODON	Gérald	Antenne Sud
Cne	GUERIN	Gilles	Antenne Centre
Cne	PETEILLE	Lionel	Antenne Nord
Cne	PINCEMIN	Hugues	GPR
Cne	TREVIA	Jean-Charles	Antenne Nord
Lt 1ère Cl.	MEUNIER	Maxime	Antenne Centre
Lt 1ère Cl.	MIOTTO	Anthony	Antenne Centre
Lt 1ère Cl.	PELE	Stephane	Antenne Nord
Lt 2ème Cl.	PASQUINI	Julien	Antenne Centre
Lt 2ème Cl.	CORNOLLE	Pascal	Antenne Sud
A/C	DEVILLIERS	François	Antenne Centre

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le**3.0.JAN. 2024**

La Préfète


Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-106

**signé par la
Préfète de Vaucluse
le 30/01/2024**

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des officiers spécialisés dans le domaine des systèmes d'information et de communication du département de Vaucluse pour l'année 2023



Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE OPERATIONNELLE DES PERSONNELS DES SYSTEMES
D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION (SIC) DE SECURITE CIVILE
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L. 112-2, L. 721-2, L732-5, R. 741-1 et R. 741-3 ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1424-2 ;
- VU** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2006-106 du 3 février 2006 relatif à l'interopérabilité des réseaux de communication radioélectriques des services publics qui concourent aux missions de sécurité civile ;
- VU** l'arrêté du 23 décembre 2009 relatif à l'ordre de base national des systèmes d'information et de communication de la sécurité civile ;
- VU** l'arrêté du 13 décembre 2016 relatif à la formation aux systèmes d'information et de communication
- VU** l'arrêté du 05 mai 2021 portant approbation de l'ordre de base départemental des systèmes d'information et de communication de la sécurité civile dans le département de Vaucluse
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude du département de VAUCLUSE les personnels des systèmes d'information et de communication dont les noms suivent :

Commandant des Systèmes d'Information et de Communication (COMSIC)

Lcl	SANTAMARIA	Michel	Etat-major
-----	------------	--------	------------

Conseiller Technique Départemental Adjoint

Cdt	PAILLOUX	Fabien	GPO
-----	----------	--------	-----

Officiers des Systèmes d'Information et de Communication (OFFSIC)

Lcl	LINCK	Jerome	GPR
Lcl	DURUPT	David	GMSSPP
Cdt	AUGIER	Pierre	GPO
Cdt	BALLART	Frederic	CAVAILLON
Cdt	CHESNEL	David	GSTL
Cdt	GARNIER	Yann	CTAU-CODIS
Cdt	JAUNET	Marc	GMSSPP
Cdt	SAISON	Laurent	GPR
Cdt	ARNAUD	Christophe	GPO
Cne	GERARD	Cyrille	GPR
Cne	IBOT	Lionel	PCUO
Cne	PETEILLE	Lionel	GPR
Cne	VINAI	Guillaume	GPO

Chefs de salle opérationnelle ou Adjoint

Ltn	BOUYA	Alain	CTAU-CODIS
Ltn	DAVID	Jeremie	CTAU-CODIS
Ltn	JARRASSIER	Rodolphe	CTAU-CODIS
Ltn	MOREAU	Jerome	CTAU-CODIS
Ltn	BENKAMLA	Baroudi	CTAU-CODIS
Ltn	MOULENE	Bruno	CTAU-CODIS
Ltn	ROUX	Helene	CTAU-CODIS
Adc	BOULGHOBRA	Cyrille	CTAU-CODIS
Adc	BOYER	Lionel	CTAU-CODIS
Adc	FERRIAUD	Jonathan	CTAU-CODIS
Adc	GUARINOS	Cyril	CTAU-CODIS
Adc	MARTEL	Patrice	CTAU-CODIS
Adc	MORELLI	Cedric	CTAU-CODIS
Adc	BARRAUD	Jeremy	CTAU-CODIS
Adc	LAGIER	Frederic-Richard	CTAU-CODIS
Adc	LIBUTTI	Pierre	CTAU-CODIS
Adc	PAILLET	Laurent	CTAU-CODIS
Adc	SOULAVIE	Sylvain	CTAU-CODIS
Adc	TOUSSAINT	Stephane	CTAU-CODIS
Adj	ANDRIEU	Gilles	CTAU-CODIS
Adj	BOUKORRAS	Jean-Christophe	CTAU-CODIS
Adj	MARBOEUF	Valentin	CTAU-CODIS
Sch	PETITJEAN	Mathieu	CTAU-CODIS
Sch	PIAZZA	Maxime	CTAU-CODIS
Sch	VIGIER	Yannick	CTAU-CODIS
Sgt	LUCAS	Laurent	CTAU-CODIS

Opérateurs de salle opérationnelle : Opérateur de Coordination Opérationnelle (OCO)

Ltn	MIELE	David	CTAU-CODIS
Ltn	RACHET	Philippe	CTAU-CODIS
Ltn	UBASSY	Christian	CTAU-CODIS
Adc	TOLEDO	Julien	BASTIDE DES JOURDANS
Adc	ROUX	Lionel	ISS
Adj	LE FLOCH	Julien	CTAU-CODIS
Adj	MATHIEU	Xavier	CTAU-CODIS
Adj	LABAREILLE	Nicolas	CTAU-CODIS
Adj	LEGER	Christophe	CTAU-CODIS

Adj	MILLON	Cyril	CTAU-CODIS
Adj	CHAUVET	Gilles	CTAU-CODIS
Adj	HOFFMANN	Thomas	CTAU-CODIS
Adj	ROUX	Ludovic	BONNIEUX
Adj	VATON	Sebastien	CTAU-CODIS
Sch	MEVEL	Kevin	CTAU-CODIS
Sch	UGHETTO	Romain	CTAU-CODIS
Sgt	BAZIN	Jonathan	VELLERON
Sgt	GAMEIRO	Ophélie	CTAU-CODIS
Sgt	LAMACHERE	Romain	CTAU-CODIS
Cch	GUIBERT	Jean-Philippe	CTAU-CODIS
Cpl	BONET	Manuel	CTAU-CODIS

Opérateurs de Traitement des Appels d'Urgence (OTAU)

Ltn	TENON	Frederic	MALAUCE
Adj	PIERAGGI	Anne	CTAU-CODIS
Adj	GOMEZ	Lionel	LE THOR
Sch	DUFLOT	Jeremy	ORANGE
Sch	BARTHELEMY	Florian	CTAU-CODIS
Sch	GRIVOLAS	Nicolas	CTAU-CODIS
Sch	PEYSSON	Antony	ISS
Sch	RAULT	Baptiste	CTAU-CODIS
Sch	RINCON-GIMENEZ	Nicolas	CTAU-CODIS
Sch	SOLBES	Sylvain	CTAU-CODIS
Sgt	MOLERO	Lucas	PERNES LES FONTAINES
Sgt	CLEMENTE	Loic	SARRIANS
Sgt	ABOUSALIM	Kalid	CARPENTRAS
Sgt	BONGRAND	Loan	AVIGNON
Cpl	PIERRE	Dimitri	GARANCE

Opérateurs De Coordination Opérationnelle De Poste De Commandement Tactique (OCO-Pctac)

Ltn	ACROUE	Patrick	AVIGNON
Ltn	ALOE	Didier	BOLLENE
Ltn	BARBERA	Mario	BOLLENE
Ltn	BREART	Alban	AVIGNON
Ltn	CHABAS	David	AVIGNON
Ltn	DUMAS	Jean-Michel	AVIGNON
Ltn	JORY	Michel	LE THOR
Ltn	LE BIVIC	Yan	LAURIS
Ltn	LE GUENNEC	Yves	BOLLENE
Ltn	MARTIN	Arnaud	AVIGNON
Ltn	PESENTI	Jean-Pierre	BOLLENE
Ltn	PEYSSON	Christophe	BOLLENE
Ltn	RAYNE	Elian	LE THOR
Ltn	SCOMA	Jerome	LAURIS
Ltn	VACHER	Christophe	AVIGNON
Adc	ALTIER	Olivier	LE THOR
Adc	ARNOUX	David	AVIGNON
Adc	ARTIOLI	David	AVIGNON
Adc	BIAGINI	Frédéric	LE THOR
Adc	CESSAT	Michel	BOLLENE
Adc	CHAMPION	Nicolas	BOLLENE
Adc	CHASTEL	Guillaume	AVIGNON
Adc	COLIN	Emmanuel	LAURIS
Adc	CRESTANI	Thierry	AVIGNON
Adc	DAVID	Sebastien	AVIGNON
Adc	DELHOMMELE	Céline	LAURIS
Adc	DESBROSSES	Damien	AVIGNON

Adc	DOURY	Katia	AVIGNON
Adc	DUCELLIER	David	AVIGNON
Adc	ENTAT	Patrick	AVIGNON
Adc	ESTEVE	Geoffrey	AVIGNON
Adc	FEBRE	Grégory	BOLLENE
Adc	FELIX	Loïc	BOLLENE
Adc	FIGUEROLA	Frank	BOLLENE
Adc	FRANQUET	Sabine	AVIGNON
Adc	GODON	Alexandre	BOLLENE
Adc	GRIL	Jean	AVIGNON
Adc	IMBERT	Ludovic	AVIGNON
Adc	JARDEZ	Gautier	BOLLENE
Adc	LEBRE	Frederic	LE THOR
Adc	MARBET	Delphine	AVIGNON
Adc	MARINETTI	Steve	AVIGNON
Adc	MAROT	Gilles	AVIGNON
Adc	MARTINEAU	Doriane	BOLLENE
Adc	MARTINEZ	Anthony	BOLLENE
Adc	MASSART	Stanislas	AVIGNON
Adc	MAURIN	Olivier	AVIGNON
Adc	MILLON	Gilles	BOLLENE
Adc	MONDET	Alban	AVIGNON
Adc	MONGE	Olivier	AVIGNON
Adc	OLIGERI	Anthony	LE THOR
Adc	PALISSE	Cyril	BOLLENE
Adc	PARDIGON	Anthony	AVIGNON
Adc	PAU	Eric	AVIGNON
Adc	PERROT	Régis	BOLLENE
Adc	PRIEUR	Gregory	LE THOR
Adc	RAMMIT	Sandrine	AVIGNON
Adc	RIEUX-ARNAUD	Marc	AVIGNON
Adc	RIZZO	Fabian	BOLLENE
Adc	RODRIGUEZ	Alex	BOLLENE
Adc	SANJULLIAN	Christophe	AVIGNON
Adc	TCHERVENKOFF	Ivan	AVIGNON
Adc	TEYSSIER	Cyril	AVIGNON
Adc	VIAL	Frederic	AVIGNON
Adc	VIDA	Boris	LAURIS
Adj	BAQUE	François	BOLLENE
Adj	BAUDOUIN	Jeremy	BOLLENE
Adj	BUIX	Guillaume	AVIGNON
Adj	PIANETTI	Mickael	LAURIS
Adj	RIPERT	Gregory	AVIGNON
Adj	ROBERT	Damien	AVIGNON
Adj	RUS	Thierry	AVIGNON
Adj	VOREUX	Bruno	LAURIS
Sch	ALTMAYER	Nicolas	AVIGNON / LAURIS
Sch	BARTHELEMY	Florian	BOLLENE
Sch	CHEVALIER	Axel	AVIGNON
Sch	COSTANZO	Julien	AVIGNON
Sch	DEFOSSE	Alain	AVIGNON
Sch	DELREUX	Maxime	BOLLENE
Sch	DEMUNIER	Eric	LE THOR
Sch	DEMUNIER	Loic	LE THOR
Sch	DUBOC	Martin	AVIGNON
Sch	FERLAND	Jean-Michel	LE THOR
Sch	GALLAND	Ludovic	BOLLENE

Sch	IBOT	Jerome	BOLLENE
Sch	LAUGIER	Aurélie	AVIGNON
Sch	LEBLANC	Julien	BOLLENE
Sch	LOZOYO	Miguel	AVIGNON
Sch	MARIN	Adrien	AVIGNON
Sch	MATTEINI	Cedric	BOLLENE
Sch	MONIER	Charles	AVIGNON
Sch	MONTEL	Julien	AVIGNON
Sch	MORARD	Fabrice	BOLLENE
Sch	PERREAU	Johann	AVIGNON
Sch	PRIEUR	Gena	LE THOR
Sch	RAULT	Baptiste	AVIGNON
Sch	VALENCIA	Mathieu	AVIGNON
Sch	VAN MINDEN	Cedric	AVIGNON
Sap	CONTI	Adrien	LAURIS
Sgt	BLANC	David	LE THOR
Sgt	BONGRAND	Loan	AVIGNON
Sgt	COUDEVYLLE	Jean-Claude	AVIGNON
Sgt	FERNANDEZ	Ludovic	LAURIS
Sgt	GOMEZ	William	LE THOR
Sgt	LE BIVIC	Killian	LAURIS
Sgt	MANUSSET	Nicolas	AVIGNON
Sgt	MATHIEU	Aurélien	LE THOR
Sgt	POULIN	Robin	LE THOR
Sgt	PORCHERON	Christophe	LAURIS
Sgt	SIMON	Claude	LAURIS
Sgt	XAVIER	Ingrid	LE THOR
Cch	BERMOND-GONNET	Julien	AVIGNON
Cch	BONNOT	Morgan	LE THOR
Cch	DAVID	Anthony	AVIGNON
Cch	MANDELLI	Justine	LAURIS
Cch	PHILIPPE	Michael	AVIGNON/BOLLENE
Cch	POLAK	Lucas	AVIGNON
Cpl	ANDRES	Stephane	AVIGNON
Cpl	BERTHOMMIER	Thibault	LE THOR
Cpl	CHAUMETTE	Frédéric	LAURIS
Cpl	COSMA	Mickael	AVIGNON
Cpl	JULLIEN	Sandra	BOLLENE
Cpl	PEREZ	Alexis	AVIGNON
Cpl	PUJOL	Kevin	LE THOR
Cpl	ROULLIER	Noëlle	BOLLENE
Cpl	TOLOZANOT	Myriam	AVIGNON/LAURIS
Sap	COLLETIN	Laurent	LAURIS
Sap	CONTI	Adrien	LAURIS
Sap	GORI	Jean-Baptiste	LAURIS

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 30 JAN. 2024

La Préfète


Violaine DEMARET



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

01 MARS 2024

Avignon, le

ARRETE N° 2024-183

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU la séance du Conseil Départemental de Vaucluse en date du 1^{er} juillet 2021 au cours de laquelle Madame Dominique SANTONI a été élue présidente du conseil départemental de Vaucluse ;
- VU l'arrêté du 23 août 2021 pris par Madame la Présidente du conseil départemental de Vaucluse désignant Monsieur Thierry LAGNEAU en qualité de président du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse ;
- VU la délibération n° 53/2021 du 29 septembre 2021 relatif à la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale du SDIS de Vaucluse
- VU la délibération du CASDIS n° 38/2023 du 8 juin 2023 modifiant l'arrêté portant organisation du SDIS et de son corps départemental
- VU l'arrêté n° 23-761 du 16 juin 2023 portant organisation générale du SDIS de Vaucluse et du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse
- VU l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vaucluse n° 23-1162 du 29 août 2023 portant recrutement de Monsieur le Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX en qualité de directeur départemental des services d'incendie et de secours de Vaucluse
- VU l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours n° 23-1162 du 29 août 2023 portant détachement de Monsieur le Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX sur l'emploi fonctionnel de directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse pour une durée de cinq ans ;
- VU l'arrêté conjoint de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de Monsieur le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours du 30 mai 2022 renouvelant le détachement sur l'emploi fonctionnel de Directeur Départemental Adjoint de Monsieur Jérôme SOTTY, pour une durée de cinq ans à compter du 1^{er} août 2022
- VU les arrêtés individuels portant nominations dans les fonctions au titre desquels les agents ci-après bénéficient d'une délégation de signature

CONSIDERANT que l'organisation fonctionnelle du SDIS de Vaucluse nécessite un dispositif de délégations de signatures afin d'assurer le bon fonctionnement du Service ainsi que sa continuité,

CONSIDERANT que les actes et correspondances relevant du domaine opérationnel du SDIS de Vaucluse font l'objet d'un arrêté de délégation de signature spécifique de Monsieur le Préfet de Vaucluse,

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse

ARRETE

A COMPTER DU 2 AVRIL 2024

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, au Colonel Hors Classe Christophe PAICHOUX, directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours, dans la limite de ses attributions, notamment pour la signature des documents énumérés ci-après :

- les mandats de paiement et bordereaux journaux de mandats délivrés pour le compte des budgets du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- les titres de recettes et bordereaux journaux de titres de recettes émis pour le compte des mêmes budgets
- tous les documents concernant l'exécution de la comptabilité du Service Départemental d'Incendie et de Secours
- les contrats et conventions liant le SDIS qui n'emportent pas d'incidence financière
- les conventions établies dans le cadre des formations suivies par les agents du SDIS et des formations accueillies dans le département
- les dépôts de plainte
- les sanctions disciplinaires du premier groupe pour tous les sapeurs-pompiers volontaires

et les actes d'administration courante, **à l'exclusion** :

- des délibérations
- des arrêtés relatifs à l'organisation générale,
- des arrêtés liés à la carrière des agents permanents (recrutement, nomination, titularisation, avancements de grade, licenciement, démission, retraite des officiers, placement en congé pour raison opérationnelle)
- des arrêtés liés à la carrière des officiers sapeurs-pompiers volontaires
- des arrêtés de nomination des chefs de centres
- des arrêtés relatifs à la position administrative des agents permanents (disponibilité, mise à disposition, détachement, réintégration et réaffectation, congés parental)
- des entretiens d'évaluation
- des réponses aux recours gracieux
- des courriers destinés aux ministres,
- des courriers destinés aux élus, comportant décision

ARTICLE 2 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur départemental, la délégation de signature visée à l'article 1 est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité au Colonel Hors Classe Jérôme SOTTY, directeur départemental adjoint, pour les attributions relevant de sa compétence en matière de gestion administrative et financière, visées à l'article 1.

ARTICLE 3 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité au Lieutenant-Colonel Hervé JULLIEN, chef de la sous-direction Métier à l'effet de signer dans le cadre de ses attributions :

- en cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur adjoint, les documents listés à l'article 1
- tous documents liés à la gestion courante de la sous-direction Métier :
- Accusés de réception,
- Bordereaux d'envoi,
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Note d'information ou de procédure interne à la sous-direction
- Frais de déplacements – heures supplémentaires

- Justificatifs d'astreinte
- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans les services relevant de sa compétence
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire dans les services relevant de sa compétence

ARTICLE 4 : En cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur adjoint, délégation de signature est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité à Monsieur Marc MUSCAT, Chef de la Division des finances et de la commande publique, à l'effet de signer :

- Les mandats de paiement et bordereaux journaux de mandats délivrés pour le compte des budgets du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;
- Les titres de recettes et bordereaux journaux de titres de recettes émis pour le compte des mêmes budgets
- Tous les documents concernant l'exécution de la comptabilité du Service Départemental d'Incendie et de Secours ;

à l'exception de la signature des actes d'administration courante.

ARTICLE 5 : Délégation de signature est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité, à Monsieur Christophe CHAPUIS, médecin-chef du SDIS de Vaucluse à l'effet de signer tous documents liés à la gestion courante de sa sous-direction :

- Accusés de réception,
- Bordereaux d'envoi,
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Note d'information ou de procédure interne à la sous-direction santé
- Frais de déplacements – Heures supplémentaires
- Justificatifs d'astreinte
- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans la sous-direction santé
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire dans la sous-direction santé
- Demandes de transfert de dossiers médicaux
- Comptes-rendus de La commission d'aptitude aux fonctions de Sapeurs-Pompiers Volontaires

ARTICLE 6 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Divisions et Chefs de Groupements (voir annexe 1), dans le cadre de leurs attributions respectives, afin de signer :

- Accusés de réception,
- Bordereaux d'envoi,
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Note d'information ou de procédure interne à la Division ou au Groupement
- Frais de déplacements – Heures supplémentaires
- Justificatifs d'astreinte
- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans les services relevant de leurs compétences
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire dans les services relevant de leurs compétences

ARTICLE 7 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, au Lieutenant-Colonel Eric BOUIJOUX, Chef du Groupement Formation Sport dans le cadre de ses attributions, à l'effet de signer, les documents listés à l'article 6 et :

- Les demandes d'agrément
- Les fiches de candidatures (ENSOSP, ECASC, CNFPT) qui ont été préalablement arbitrées par le directeur ou le directeur adjoint
- Les états de paiement des formateurs, des stagiaires
- Les état de remboursement des frais de personnel pour les actions de formation

ARTICLE 8 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Compagnies (voir annexe 2), dans le cadre de leurs attributions respectives, à l'effet de signer, les documents listés à l'article 6 et :

- Les notes d'information ou de procédure interne aux centres et aux services relevant de la Compagnie
- Les correspondances à visée exclusivement informative, adressées aux maires du secteur couvert par la Compagnie

ARTICLE 9 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Centres Mixtes (voir annexe 3), dans le cadre de leurs attributions respectives, à l'effet de signer, les documents listés à l'article 6.

ARTICLE 10 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux personnes occupant les fonctions de Chefs de Centres Volontaires (voir annexe 4), dans le cadre de leurs attributions respectives, à l'effet de signer :

- Accusés de réception,
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Notes d'information internes au centre
- Justificatifs d'astreinte
- Dépôts de plainte

ARTICLE 11 : Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, aux chefs de colonnes CODIS de garde à l'effet de signer les bons de commande de la section de fonctionnement indispensables au bon déroulement des opérations de secours, hors marchés, dans la limite de 1 000€ TTC.

ARTICLE 12 : Dans le domaine comptable, les délégations de signatures suivantes sont accordées :

► **Concernant les dépenses d'investissement** :

- Colonel Hors classe **Christophe PAICHOUX**, directeur départemental des services d'incendie et de secours de Vaucluse pour signer ou valider tout bon de commande
 - Ou, en son absence ou impossibilité, Colonel Hors Classe **Jérôme SOTTY**, Directeur Départemental Adjoint.
 - Ou, en l'absence ou impossibilité du DDSIS et DDA, Mr **Marc MUSCAT**, Chef de la Division Finances.

► Concernant les dépenses de fonctionnement :

■ Pour signer ou valider tous les bons de commande :

- Colonel Hors classe Christophe PAICHOUX, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours pour signer ou valider tout bon de commande
 - o Ou, en son absence ou impossibilité, Colonel Hors Classe Jérôme SOTTY, Directeur Départemental Adjoint
 - o Ou, en l'absence ou impossibilité du DDSIS et DDA, Mr Marc MUSCAT, Chef de la Division Finances

■ Pour signer ou valider les bons de commande de fonctionnement jusqu'à un montant inférieur à 5 000 € TTC :

Sans restriction jusqu'à 4 999.99 € TTC :

- Division des Usages Numériques :

. Madame Sonia TAUPENAS, Cheffe de division
Ou, en son absence ou impossibilité, Philippe RODRIGUEZ, son adjoint

- Groupement des Services Techniques :

. Lieutenant-Colonel Edouard GILLET, chef de groupement
Ou, en son absence ou impossibilité, Commandant Nicolas ACED, son adjoint

- Division Infrastructures et Travaux :

. Mr Vincent ESTIENNE, chef de division

- Groupement Santé Pharmacie Finances

Pour les commandes de médicaments et de dispositifs médicaux :

. Pharmacien Hors Classe Anne-Sophie MENARD, Pharmacienne Cheffe
En cas d'absence ou d'empêchement de la pharmacienne cheffe, la présente délégation est exercée par Olivier JOUVE et Jennifer SAURA

Sans restriction jusqu'à 1 999.99 € TTC :

- Groupement des Ressources Humaines :

. Lieutenant- Colonel Gil DOPIERALA, chef de groupement ;

- Groupement Formation-Sports :

. Lieutenant-Colonel Eric BOUIJOUX, chef de groupement ;
. Ou, en son absence ou impossibilité, Commandant Yvan PACOME, son adjoint;

- Service Restauration :

. Mme Nicole SOLAZ-DUS, cheffe du Service Restauration ;
Ou, en son absence ou impossibilité, Mr Eric CERRI, adjoint cheffe de service ;

- Sous-Direction santé

Pour toute commande en dehors des médicaments et dispositifs médicaux

- Médecin Hors Classe Christophe CHAPUIS, Médecin-Chef

- Sous-direction Métier :

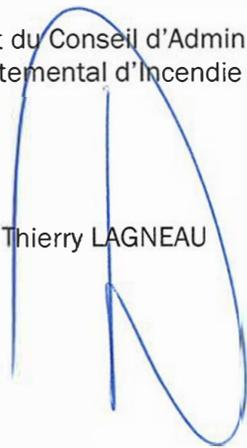
. Lieutenant-Colonel Hervé JULLIEN, Sous-directeur ;

ARTICLE 13 : Les délégations consenties par le présent arrêté aux personnes nommément désignées deviennent caduques dès lors que ces personnes quittent les fonctions au titre desquelles elles bénéficiaient de ladite délégation.

ARTICLE 14 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et le Payeur Départemental de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU



Annexe 1 à l'arrêté n°2024-183

Liste des chefs de Divisions

DIVISION DES FINANCES ET COMMANDES PUBLIQUES	Monsieur Marc MUSCAT
DIVISION ADMINISTRATION GENERALE	Madame Martine CASADEI
DIVISION DES USAGES NUMERIQUES	Madame Sonia TAUPENAS
DIVISION INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX	Monsieur Vincent ESTIENNE

Liste des chefs de Groupements

GROUPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	LCL Gil DOPIERALA
GROUPEMENT FORMATION-SPORTS ET DEVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE SECURITE CIVILE	LCL Eric BOUIJOUX
GROUPEMENT DE LA PREVENTION DES RISQUES	LCL Jérôme LINCK
GROUPEMENT SERVICES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES	LCL Edouard GILLET
GROUPEMENT DE LA PREPARATION OPERATIONNELLE	LCL Philippe CHAUSSINAND
GROUPEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE	LCL Thierry TREZEL

Annexe 2 à l'arrêté n°2024-183

Liste des chefs de Compagnies

CTAU/CODIS	CDT Yann GARNIER
CONFLUENCE (Avignon)	CDT Vincent FAVRE
VENTOUX-DENTELLES (Carpentras)	CDT Eddy AROCA
HAUT VAUCLUSE (Orange)	CDT Alain JALABERT
DURANCE LES SORGUES (Cavaillon)	CDT Frédéric BALLART
LUBERON (Pertuis)	CNE Florent RICARD

Annexe 3 à l'arrêté n°2024-183

Liste des chefs de Centres mixtes

CENTRE DE SECOURS D'APT	LTN Julien GOMBERT
CENTRE DE SECOURS D'AVIGNON	LCL Vincent FAVRE
CENTRE DE SECOURS DE BOLLENE	CNE Laureen DUNAND
CENTRE DE SECOURS DE CARPENTRAS	CDT Eddy AROCA
CENTRE DE SECOURS DE CAVAILLON	CDT Frédéric BALLART
CENTRE DE SECOURS DE L'ISLE SUR LA SORGUE	CNE Jonathan JANE
CENTRE DE SECOURS D'ORANGE	CDT Alain JALABERT
CENRE DE SECOURS DE PERTUIS	CDT Florent RICARD
CENTRE DE SECOURS DE SORGUES	CNE Guillaume GRAND
CENTRE DE SECOURS DE VAISON LA ROMAINE	LTN Guillaume ALIUGI
CENTRE DE SECOURS DE VALREAS	CNE Hervé FREUDENREICH

Annexe 4 à l'arrêté n°2024-183

Liste des chefs de Centres Volontaires

AUBIGNAN	Cne REY Franck
BEAUMES DE VENISE	Ltn MERCIER Franck
BEAUMONT DE PERTUIS	Adc TIBLE Thierry
BEDARRIDES	Cne PARRENO Eric
BEDOIN	Cdt RABAGLIA Stéphane
BONNIEUX	Ltn REGNO David
CADENET	Cdt BARTHELEMY Jean-Robert
CADEROUSSE	Ltn BILLAUD Sébastien
CAROMB	Ltn HERBIET Cédric
CAUMONT	Cne PEREZ Antoine
CHEVAL BLANC	Ltn MAURER Bruno
CUCURON	Cne RATTO Thierry
GORDES	Cne MESTRE Sandra
GRANGE BLANCHE	Ltn CONSTANT Frédéric
GRILLON	Ltn BAUDOIN Patrick
LA BASTIDE DES JOURDANS	Ltn VACHIER Christian
LA TOUR D'AIGUES	Ltn COSTE Raymond
LAURIS	Ltn SCOMA Jérôme
LES DENTELLES	Ltn ALAZARD Cyril
LE THOR	Cne MARIN Jean-Pierre
LA GARANCE	Cne MENINI Jean-Marc
MALAUCENE	Cne CANESTRARI Stéphan
MAZAN	Ltn GALANTI Bruno
MERINDOL	Ltn HUBERT Philippe
MONTEUX	Adj/chef MAXIMIN Christophe
MORMOIRON	Ltn MARCELLIN Denis
PERNES LES FONTAINES	Adj MOLERO Lucas
ROBION	Ltn PIANETTI Michel
SARRIANS	Ltn COSMA Frédéric
SAULT	Cne AUBERT Eric
STE CECILE LES VIGNES	Ltn PEREZ Antonio
VALLEE DE L'AIGUE	Ltn LECCHI Didier
VALLEE DU RHONE	Cne MOUCHARD Yann
VALREAS	Cne FREUDENREICH Hervé
VELLON	Cne VITALBO Yannick
VIOLES	Cne COMBE Pascal
VISAN	Ltn PHETISSON Eric



Arrêté n °2024-230

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
01/03/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs-Pompiers spécialisés dans le domaine
Plongeurs du Département de Vaucluse
pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE
DES PLONGEURS DE LA SECURITE CIVILE
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 28 janvier 1991 définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares ;
- VU** l'arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail en milieu hyperbare ;
- VU** l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRÊTE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du département de Vaucluse pour l'année 2024, les personnels nommés ci-après :

Conseiller Technique Départemental et hyperbare apte 50 mètres			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Conseillers Techniques apte 50 mètres			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Chef d'unité apte 50 mètres			
Adc	MONGE	Olivier	Avignon
Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adj	ANDRIEU	Gilles	CODIS
Sch	ROUX	Nicolas	Avignon
Equipier apte 50 mètres et Initié Nitrox			
Adc	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adc	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adc	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
Adc	MASSART	Stanislas	Avignon
Adc	ACHARD	Jérémie	Avignon
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Sch	BARTHELEMY	Florian	Avignon
Sch	LAURE	Fabrice	Avignon
Sch	MONIER	Charles	Avignon
Sch	RAULT	Baptiste	CODIS
Equipier apte 30 mètres			
Sch	PONGE	Remy	Avignon
Sch	GIRARD	Clément	Avignon
Cap	PEREZ	Alexis	Avignon
Cap	GARAYOA	Jordan	Avignon
Qualifié SNL 2			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adc	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adc	MONGE	Olivier	Avignon
Qualifié SNL 1			
Adc	ACHARD	Jérémie	Avignon
Adc	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Sch	LAURE	Fabrice	Avignon
Sch	RAULT	Baptiste	CODIS
Sch	ROUX	Nicolas	Avignon
Sch	MONIER	Charles	Avignon

Nitrox Confirmé

Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Adc	MONGE	Olivier	Avignon

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le01 MARS 2024

La Préfète


Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-231

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
01/03/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs-Pompiers habilités à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie feux de forêt de Vaucluse pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE
DEPARTEMENTALE DES PERSONNELS HABILITÉS A LA REALISATION DES MISSIONS DE
RECHERCHE DE CAUSES ET CIRCONSTANCES D'INCENDIE FEUX DE FORET(RCCIF) DE
VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** la circulaire NOR IOCE110842C du 23 mars 2011 relative à la réalisation des missions de recherche de causes et circonstances d'incendie par les SIS ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la recherche de causes et circonstances d'incendie Feux de Forêt pour l'année 2023 :

Conseiller technique départemental

Cne IBOT Lionel

GMOO

Conseiller technique départemental adjoint

Lcl	GILLET Edouard	GST
Cdt	AUGIER Pierre	GPO

Investigateur Incendie

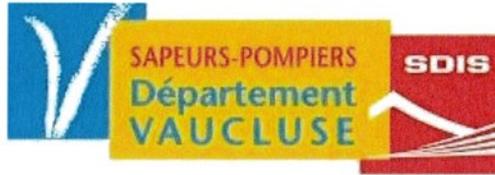
Lcl	DOPIERALA Gil	GRH
Cdt	BALLART Frédéric	Cavaillon
Cne	BELLOT Guy	Apt
Cne	VINAI Guillaume	GPO
Ltn	MARTIN Arnaud	Avignon
Ltn	GOMBERT Julien	Apt
Exp	ROBINAULT Yann	Sous-Direction Métier

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 01 MARS 2024

La Préfète


Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-232

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
01/03/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des personnels cynotechniques et équipes cynotechniques
du département de Vaucluse pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DEPARTEMENTALE
DES PERSONNELS CYNOTECHNIQUES ET EQUIPES CYNOTECHNIQUES
DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 18 janvier 2000 fixant le guide national de référence relatif à la cynotechnie ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** la circulaire n° 00-074 du Ministre de l'Intérieur ayant pour objet les interventions cynotechniques ;
- VU** la circulaire n° 2003-371 du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales ayant pour objet les équivalences de formation en cynotechnie ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine de la cynotechnie pour l'année 2024 les sapeurs-pompiers et les chiens dont les noms suivent :

Conseiller Technique Départemental CYN 3			
Ltn	TARDY	Florian	Caderousse
Chef d'Unité CYN 2			
Sgt Chef	VALENCIA	Mathieu	Avignon
Conducteur Cynotechnique CYN 1			
Adj	DUPONT	Samuel	Sorgues
Cal Chef	SARCY	Stanislas	Bollène
Chiens	Race/Âge	Opérationnel	Centre Rattaché
LIKE	BB Malinois 9 ans	Ensevelies/égarées	Caderousse
BELLA	BB Malinoise 10 ans	Ensevelies/égarées	Bollène
NAWAK	BB Malinois 6 ans	Ensevelies/égarées	Sorgues

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le ... **01 MARS 2024**

La Préfète



Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-233

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
01/03/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs-Pompiers spécialisés dans le domaine
Du sauvetage déblaiement du Département de Vaucluse pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DES SAPEURS POMPIERS
SPECIALISES DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE DEBLAIEMENT DU
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté de 8 avril 2003 fixant le guide national de référence au sauvetage déblaiement ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** la note du 22 avril 2003 n° BFACS/ES/AA 2003-785 bis ayant pour objet le sauvetage déblaiement ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle du département de Vaucluse dans le domaine du sauvetage déblaiement pour l'année 2024, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Conseiller Technique Départemental (1)			
Cdt	AROCA	Eddy	Carpentras
Conseiller Technique Départemental Adjoint (1)			
Cne	GUERIN	Gilles	GPR
SDE 3 - Conseillers Techniques (6)			
Lcl	CHAUSSINAND	Philippe	GPO
Cdt	ACED	Nicolas	GSTL

Cdt	SAUTEL	Jean-Jacques	SDIS
Cne	BELLOT	Guy	Apt
Ltn	KERBRAT	Didier	Vaison la Romaine
Ltn	PRINCE	Didier	Cavaillon

Agents qualifiés RISQUES BATIMENTAIRES

Lcl	CHAUSSINAND	Philippe	GPO
Cdt	ACED	Nicolas	GST
Cdt	AROCA	Eddy	Carpentras
Cdt	SAUTEL	Jean-Jacques	SDIS
Cne	BELLOT	Guy	Apt
Cne	GUERIN	Gilles	GPR
Ltn	BERLIOZ	Laurent	Orange
Ltn	KERBRAT	Didier	Vaison la Romaine
Ltn	PRINCE	Didier	Cavaillon
Ltn	BERLIOZ	Laurent	Orange
Adc	FEBRE	Grégory	Orange
Exp	BARTEAU	Eric	GFOR

SDE 2 (36)

Cne	VINAÏ	Guillaume	GPO
Ltn	ACROUE	Patrick	Avignon
Ltn	AGULHON	Patrick	Visan
Ltn	ALOE	Didier	Avignon
Ltn	CANTANHEDE	Ludovic	Apt
Ltn	CHAIX	Laurent	Valréas
Ltn	GROSJEAN	Philippe	Carpentras
Ltn	LEGUENNEC	Yves	Bollène
Ltn	MAUPETIT	Mickaël	Isle sur la Sorgue
Ltn	MOREAU	Jérôme	Orange
Ltn	PASQUINI	Julien	GPO
Adc	ANGELRAS	David	Carpentras
Adc	ANGELRAS	Romain	Carpentras
Adc	BARRAUD	Jérémy	Isle sur la Sorgue
Adc	BEAUCHAUD	Ludovic	Orange
Adc	BOURDIN	Nathanël	Avignon
Adc	CADET	Patrick	Pertuis
Adc	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
Adc	FEBRE	Grégory	Orange
Adc	GAMEZ	Cédric	Avignon
Adc	LATOIR	Pierre-Joffre	Vaison la Romaine
Adc	LEBRUN	Mickaël	VdR
Adc	LIBUTTI	Pierre	Isle sur la Sorgue
Adc	LOMINI	Bruno	Isle sur la Sorgue
Adc	LUFIN	Gregory	Sorgues
Adc	MARION	Pascal	Vaison la Romaine
Adc	MARTEL	Patrice	CODIS
Adc	MELCHIOR	Stéphane	Carpentras
Adc	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Adc	RAMBAUD	Gilles	Cavaillon
Adc	RODRIGUEZ	Alex	Bollène
Adj	AUBERT	Olivier	Orange
Adj	ROBERT	Damien	Avignon

Sch	ROCARPIN	Olivier	Apt
Cch	BATHELIER	Luc	Valréas
SDE 1 (50)			
Ltn	EL AOUNI	Rabie	Beaumes de Venise
Ltn	LIUTI	Sébastien	Carpentras
Ltn	TARDY	Florian	Caderousse
Adc	BOYER	Jean-Charles	Orange
Adc	CARRARETTO	Frédéric	Carpentras
Adc	CLERC	Yohan	Isle sur la Sorgue
Adc	FARGIER	Vincent	Carpentras
Adc	FIGUEROLA	Franck	Bollène
Adc	FRANQUET	Sabine	Avignon
Adc	GLEIZE	Christian	Carpentras
Adc	IMBERT	Ludovic	Avignon
Adc	LASAUSSÉ	Stéphane	Carpentras
Adc	MARBET	Delphine	Avignon
Adc	MAXIMIN	Christophe	Monteux
Adc	PAILLET	Laurent	Isle sur la Sorgue
Adc	PARDIGON	Anthony	Avignon
Adc	PAU	Eric	Avignon
Adc	PORTE	Fabien	Orange
Adc	ROUCHET	Grégory	GFOR
Adc	TEYSSIER	Cyril	Avignon
Adc	VALERIAN	Michel	Pertuis
Adj	MACCARI	Stéphane	Isle sur la Sorgue
Adj	VAUGOYEAU	Cédric	Orange
Sch	BELMONTE	Laurent	Carpentras
Sch	BORDEAU	Ludovic	Bollène
Sch	CASTELLARIN	Vanessa	Pernes les Fontaines
Sch	COSTA	Romain	Caumont
Sch	FEBRIER	Cédric	Orange
Sch	ISABELLI	Marion	Pertuis
Sch	RIZZETTO	Fabien	Gordes
Sch	SOLBES	Sylvain	CODIS
Sch	SURROQUE	Laurent	Bonnieux
Sgt	GUNDERMANN	Thibault	Cavaillon
Sgt	JOULIA	Christian	Avignon
Sgt	KERGOAT	Kevin	Avignon
Sgt	LEBLANC	Julien	Bollène
Sgt	MARILLET	Benjamin	Orange
Sgt	PAUL	Guillaume	Vaison la Romaine
Cch	BONET	Manuel	CODIS
Cch	ESPANA	Lucas	Apt
Cch	LAVIELLE	Julien	Cavaillon
Cch	LE COGUIEC	Mathieu	Orange
Cch	SILVA	Nicolas	Isle sur la Sorgue

Cap	BONNET	Jérémie	Pertuis
Cap	LECLERC	Thomas	Isle sur la Sorgue
Cap	LLUCH	Jeanne-Marie	Cavaillon
Cap	MASSART	Yohan	Apt
Cap	TOUJA	Chloé	Orange
Cap	TOUTAIN	David	Orange
Cap	VEITH	Jordan	Pertuis

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le ... 01 MARS 2024

La Préfète


Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-234

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
01/03/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs Pompiers spécialisés dans le domaine
des risques Radiologiques du département de Vaucluse pour l'année 2024

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**FIXANT LA LISTE OPÉRATIONNELLE DES SAPEURS POMPIERS SPECIALISÉS
DANS LE DOMAINE DES RISQUES RADIOLOGIQUES
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024**

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** l'ordonnance 01-270 du 28 mars 2001 relative à la transposition des dispositions communes dans le domaine de la protection des travailleurs contre les rayonnements ionisants ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** le décret 2002-460 du 04 avril 2002 relatif à la protection générale des personnes contre les dangers des rayonnements ionisants ;
- VU** le décret 2003-295 du 31 mars 2003 relatif aux interventions en situation d'urgence radiologique et en cas d'exposition durable ;
- VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 20 décembre 2002 fixant le guide national de référence relatif aux risques radiologiques ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude des sapeurs-pompiers spécialisés dans le domaine des risques radiologiques du département de Vaucluse pour l'année 2024, les personnels nommés dans le tableaux ci-dessous :

Conseiller technique départemental		
Cdt	JAUNET Marc	GM2S2P
Conseiller technique départemental adjoint		
Cdt	FAVRE Vincent	Avignon
Conseillers techniques		
Lcl	BOUIJOUX Eric	GFOR
Cdt	FULACHIER Julien	GPR
Chefs de CMIR		
Lcl	DOPIERALA Gil	GRH
Cdt	BALLART Frédéric	Cavaillon
Cdt	CASU Geoffrey	Avignon
Cdt	MOREL Luc	GFOR
Cdt	PACOME Yvan	GFOR
Cdt	PAILLOUX Fabien	GPO
Cne	BROCHIER Thomas	Codis
Cne	PERROT Serge	GPO
Cne	PLANCHON Jérôme	GPO
Ltn	DEGRAEVE Ludovic	Pertuis
Ltn	PATE-CAZAL Xavier	Avignon
Ltn	RAIMBAULT Jacky	Sorgues
Chefs d'équipe intervention		
Cne	LULLIN Stéphane	Pertuis
Cne	DUNAND Laureen	Bollène
Ltn	BENKAMLA Baroudi	Orange
Ltn	CHABAS David	Avignon
Ltn	MARCHAND Yann	Orange
Ltn	PASCAL Guillaume	Avignon
Ltn	PEYSSON Christophe	Bollène
Adc	ALTIER Olivier	Avignon
Adc	BAQUE François	Pertuis
Adc	BEAUCHAUD Ludovic	Orange
Adc	BOURGUE Jean-Michel	Pertuis
Adc	BOYER Jean-Charles	Orange
Adc	BOYER Laure	Orange
Adc	CADET Patrick	Pertuis
Adc	CHAPUY Cedric	Sorgues
Adc	CHAUVET Laurent	Avignon
Adc	CORDIER Yannick	Avignon
Adc	EBRO Jean-Pascal	Pertuis
Adc	FEBRE Grégory	Orange
Adc	FRANQUET Sabine	Avignon
Adc	GERARD André	Pertuis
Adc	GRATTE Christophe	Sorgues
Adc	IMBERT Ludovic	Avignon
Adc	KINE Jérôme	Pertuis
Adc	LOIRET Mickaël	Orange
Adc	LOMBARD Pascal	Sorgues
Adc	MARINETTI Steve	Avignon

Adc	MARTINEZ Anthony	Orange
Adc	MONDET Alban	Avignon
Adc	PORTE Fabien	Orange
Adc	RIEUX-ARNAUD Marc	Avignon
Adc	ROUBAUD Fabien	Orange
Adc	ROUBAUD Julien	Orange
Adc	RUFFINATTI Christophe	Pertuis
Adc	SASTRE Patrick	Pertuis
Adc	SUBRA Didier	Pertuis
Adc	VALERIAN Michel	Pertuis
Adj	AUBERT Olivier	Orange
Adj	FAVIER Thomas	Orange
Adj	PARIGUIAN Yannick	Pertuis
Sch	BOURGUE Vincent	Pertuis
Sch	CHANUT-SOUCHE Loïc	Orange
Sch	DUBOC Martin	Avignon
Sch	DELREUX Maxime	Avignon
Sch	FEBRIER Cédric	Orange
Sch	GRIVOLAS Nicolas	Avignon
Sch	HADJEDJ Guillaume	Pertuis
Sch	LATOURE Sébastien	Sorgues
Sch	LEPRETRE Josué	Pertuis
Sch	MONTY Nicolas	Avignon
Sch	VAN MINDEN Cédric	Avignon
Sch	XERRI Laurent	Pertuis
Sgt	KERGOAT Kevin	Avignon
Sgt	NITASSE Quentin	Orange

Equipers intervention

Cch	DAVID Anthony	Avignon
Cch	VITALBO Benoît	Pertuis
Cch	BARACCO Anthony	Orange
Cpl	BONNET Jérémie	Pertuis
Cpl	MARTINIE Thibault	Avignon

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le 01 MARS 2024

La Préfète

Violaine DEMARET



Arrêté n °2024-235

signé par la
Préfète de Vaucluse
le
01/03/2024

Préfète de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Fixant la liste opérationnelle des Sapeurs-Pompiers spécialisés dans le domaine
du sauvetage aquatique à victimes du Département de Vaucluse
pour l'année 2024



Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

FIXANT LA LISTE D'APTITUDE OPERATIONNELLE DES SAPEURS POMPIERS SPECIALISES DANS LE DOMAINE DU SAUVETAGE AQUATIQUE A VICTIMES DU DEPARTEMENT DU VAUCLUSE POUR L'ANNEE 2024

LA PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
 - VU** le code de la sécurité intérieure;
 - VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU** le décret 2013-412 du 17 mai 2013 modifié relatif aux sapeurs-pompiers volontaires ;
 - VU** l'arrêté du 6 mai 2000 modifié fixant les conditions d'aptitude médicale des sapeurs-pompiers volontaires et professionnels ;
 - VU** l'arrêté du 7 novembre 2002 fixant le guide national de référence relatif au sauvetage aquatique ;
 - VU** l'arrêté du 30 septembre 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
 - VU** l'arrêté du 8 août 2013, relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs – pompiers volontaires ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale des sauveteurs aquatiques à victimes du Vaucluse pour l'année 2024, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent :

Conseiller technique départemental

Cne PERROT Serge GPO

Conseiller technique départemental adjoint**Conseillers Techniques SAV3 qualifiés "Sauvetage en eaux-vives" (SEV)**

Cdt ARNAUD	Christophe	GPO
Cdt BALLART	Frédéric	Cavaillon
Cdt GARNIER	Yann	Codis
Cdt JALABERT	Alain	Orange
Ltn LIUTI	Sébastien	Carpentras
Ltn MARTIN	Arnaud	Avignon
Cne PERROT	Serge	GPO
A/C BOYER	Jean-Charles	Orange
A/C BUSEINE	Thomas	Cavaillon
A/C DUBAN	Eric	Orange
A/C PALISSE	Cyril	Bollene
A/C REZOUALI	Frédéric	Isle/Sorgue
A/C RUFFINATI	Christophe	Pertuis
A/C SANJULLIAN	Christophe	Avignon
A/C THERON	Magali	Cavaillon
A/C VALERIAN	Michel	Pertuis
Adj VAYSON	Christophe	Cavaillon
S/C RINCON-GIMENEZ	Nicolas	Codis

Sauveteurs SAV2 Qualifiés "Sauvetage En Eaux-Vives" (SEV)

A/C BOURDIN	Nathanael	Avignon
A/C MAURIN	Olivier	Avignon
A/C RECTON	Frédéric	Apt
Cap CARRIER	Kevin	Cavaillon

Sauveteurs SAV1 Qualifiés "Sauvetage En Eaux-Vives" (SEV)

Ltn ACROUE	Patrick	Avignon
Ltn BEZIERS	Gilles	Orange
Ltn CHABAS	David	Avignon
Ltn MOULENE	Bruno	Cavaillon
Ltn VIRET	Vincent	GFOR
Cne BACHELIER	Damien	Orange
Cne GRAND	Guillaume	Sorgues
A/C ACHARD	Jérémy	Avignon
A/C AKAR	Karim	Carpentras
A/C ALESSIO	Thomas	Apt
A/C AMBROGINI	Nicolas	Carpentras
A/C ANGELRAS	David	Carpentras
A/C BARRAUD	Jérémy	Isle/Sorgue
A/C BLANC	Samuel	Isle/Sorgue
A/C CHABRAN	Jean-Michel	Sorgues
A/C CHASTEL	Guillaume	Avignon
A/C CHEVALLIER	Benoit	Apt

A/C	CORDIER	Yannick	Avignon
A/C	DEMANGEON	Guillaume	Apt
A/C	DUCELLIER	David	Avignon
A/C	DUPONT	Samuel	Sorgues
A/C	EREVANIAN	Cédric	Carpentras
A/C	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
A/C	JASSE	Nicolas	Carpentras
A/C	LASKE	Christophe	Cavaillon
A/C	LIBUTTI	Pierre	Isle/Sorgue
A/C	MARTINEZ	Anthony	Orange
A/C	MASSART	Stanislas	Avignon
A/C	MORELLI	Cédric	Codis
A/C	PORTE	Fabien	Orange
A/C	TIBLE	Thierry	Pertuis
A/C	VIGNE	Gilles	Isle/Sorgue
Adj	ANDRIEU	Gilles	Codis
Adj	AUBERT	Olivier	Orange
Adj	BAUDOUIN	Jérémy	Bollene
Adj	BELMONTE	Jérôme	Avignon
Adj	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adj	DEGRUTERE	Gérard	Carpentras
Adj	FERRIAUD	Jonathan	Codis
Adj	GRIFFARD	Patrick	Pertuis
Adj	HOFFMANN	Thomas	Codis
Adj	LAGIER	Frédéric	Cavaillon
Adj	MARBOEUF	Valentin	Codis
Adj	MAZIERE	Samuel	Avignon
Adj	MONGE	Olivier	Avignon
Adj	REYNIER	Thomas	Avignon
Adj	RUS	Thierry	Avignon
C/C	BELLOC	Clara	Isle/Sorgue
C/C	COMTE	Gregory	Carpentras
C/C	GARAOYA	Jordan	Avignon
C/C	GIL	Adrien	Orange
C/C	POULLOT	Adrien	Avignon
Cap	BESNARD	Eugénie	Apt
Cap	LECLERC	Thomas	Isle/Sorgue
Cap	LETRENEUF	Kevin	Isle/Sorgue
Cap	PEREZ	Alexis	Avignon
S/C	BARTHELEMY	Florian	Codis
S/C	BELMONTE	Laurent	Carpentras
S/C	BLANC	Dorian	Cavaillon
S/C	COUDRAY	Pierreyves	Carpentras
S/C	DELPOZO	Daniel	Carpentras
S/C	DEMENKOFF	Boris	Carpentras
S/C	FOURNVAL	Jonathan	Orange

S/C GIRARD	Clément	Avignon
S/C LAUPIN	Martial	Isle/Sorgue
S/C LAURE	Fabrice	Avignon
S/C MATTEINI	Cédric	Vaison
S/C PAUL	Guillaume	Vaison
S/C PONGE	Remy	Avignon
S/C PONTIROLLI	Marc	Cavaillon
S/C RAULT	Baptiste	Codis
S/C ROUX	Nicolas	Avignon
S/C UGHETTO	Romain	Codis
Sgt ALBERT	Anthony	Avignon
Sgt BONET	Mickaël	Carpentras
Sgt BONNOT	Morgan	Avignon
Sgt CALMEL	Guillaume	Cavaillon
Sgt DRIVOT	Matthieu	Avignon
Sgt HURTADOS	Jordan	Sorgues
Sgt JACQUET	Nicolas	Apt
Sgt KERGOAT	Remy	Cavaillon
Sgt LEBLANC	Julien	Bollene
Sgt MONIER	Charles	Avignon
Sgt MONTEL	Julien	Avignon
Sgt PIAZZA	Maxime	Codis
Sgt REYNAUD	Jean-Baptiste	Avignon
Sgt SANTAMARIA	Thomas	Cavaillon
Sgt VERNET	Laurent	Vaison

Sauveteurs Equipe Complémentaire SSH "SAV-Héli"

Ltn LIUTI	Sébastien	Carpentras
A/C BOURDIN	Nathanael	Avignon
A/C BOYER	Jean-Charles	Orange
A/C DUBAN	Eric	Orange
A/C PALISSE	Cyril	Bollene
A/C RECTON	Frédéric	Apt
A/C REZOUALI	Frédéric	Isle/Sorgue
A/C SANJULLIAN	Christophe	Avignon
A/C VALERIAN	Michel	Pertuis
S/C RINCON-GIMENEZ	Nicolas	Codis

ARTICLE 2 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le ... 01 MARS 2024

La Préfète


Violaine DEMARET



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

ARRÊTÉ N° 24-294

Création régie d'avances INSARAG

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 12 décembre 2023;

ARRETE

ARTICLE 1 - Il est institué une régie d'avances auprès du SDIS de Vaucluse pour assurer, en conditions exceptionnelles, les frais de détachements qui seraient mis en place dans le cadre du dispositif INSARAG, soit en manœuvre soit en intervention en France ou à l'étranger.

ARTICLE 2 - Cette régie est installée au SDIS de Vaucluse, Esplanade de l'Armée d'Afrique 84018 AVIGNON CEDEX 1

ARTICLE 3 - La régie est permanente.

ARTICLE 4 - La régie paie les dépenses suivantes:

- 1) carburants (60622)
- 2) alimentation (60623)
- 3) autres fournitures (60631)
- 4) fournitures de petit équipement (60632)
- 5) médicaments (60661)
- 6) location matériel roulant(61351)
- 7) entretien matériels roulants (61551)
- 8) entretien autres matériels (61558)
- 9) autres frais divers (6188)
- 10) médecine du travail pharmacie (6475)
- 11) péage (6248)
- 12) parking (6248)

et toutes dépenses exceptionnelles validées par le régisseur et justifiées.

ARTICLE 5 - Les dépenses désignées à l'article 4 sont payées selon les modes de règlement suivants :

1° : Numéraire

2° : Carte bancaire

3° : Virement

4° : Chèque

ARTICLE 6 - Un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la Paierie départementale de Vaucluse

Article 7 - L'intervention d'un (de) mandataire(s) a lieu dans les conditions fixées par son (leur) acte de nomination.

ARTICLE 8 - Le montant maximum de l'avance à consentir au régisseur est fixé à 3000€ .

ARTICLE 9 - Le régisseur verse auprès de l'ordonnateur la totalité des pièces justificatives de dépenses mensuellement.

ARTICLE 10 - Le régisseur - percevra une indemnité de maniemnt des fonds selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 11 - Le mandataire suppléant - percevra une indemnité de maniemnt des fonds selon la réglementation en vigueur ;

ARTICLE 12 - Le directeur du SDIS et le comptable public assignataire de la Paierie Départementale de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

FAIT à*Arles*....., le ...*19*...*MARS* 2024

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE VAUCLUSE

Avignon, le - 6 JUIN 2024

ARRETE N° 24-748

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
à
Commandant Nicolas ACED
Chef du Groupement des Services Techniques
Par intérim

Le Président du Conseil d'Administration du Service Départemental
d'Incendie et de Secours de Vaucluse

- VU le code général des collectivités territoriales ;
- VU la séance du Conseil Départemental de Vaucluse en date du 1^{er} juillet 2021 au cours de laquelle Madame Dominique SANTONI a été élue présidente du conseil départemental de Vaucluse ;
- VU l'arrêté du 23 août 2021 pris par Madame la Présidente du conseil départemental de Vaucluse désignant Monsieur Thierry LAGNEAU en qualité de président du conseil d'administration du SDIS de Vaucluse ;
- VU la délibération n° 53/2021 du 29 septembre 2021 relatif à la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale du SDIS de Vaucluse
- VU la délibération du CASDIS n°38/2023 du 8 juin 2023 modifiant l'arrêté portant organisation du SDIS et de son corps départemental
- VU l'arrêté n° 23-761 du 16 juin 2023 portant organisation générale du SDIS de Vaucluse et du corps départemental des sapeurs-pompiers de Vaucluse

CONSIDERANT que l'organisation fonctionnelle du SDIS de Vaucluse nécessite un dispositif de délégations de signatures afin d'assurer le bon fonctionnement du Service ainsi que sa continuité,

SUR PROPOSITION du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Vaucluse

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté n° 2024-183 du 1^{er} mars 2024 est complété de la façon suivante :

Délégation de signature est donnée, sous ma surveillance et ma responsabilité, au Commandant Nicolas ACED occupant les fonctions de Chef de Groupement des Services Techniques par intérim, durant toute la période dudit intérim, afin de signer, dans le cadre de ses attributions :

- Accusés de réception,
- Bordereaux d'envoi,
- Correspondance courante n'emportant pas décision à l'exclusion des courriers aux élus ou à l'administration centrale
- Note d'information ou de procédure interne à la Division ou au Groupement
- Frais de déplacements – Heures supplémentaires
- Justificatifs d'astreinte
- Justificatifs d'heures supplémentaires
- Dépôts de plainte
- Conventions de stages d'observation pour les élèves de Troisième dans les services relevant de leurs compétences
- Conventions de stage non rémunérés et d'une durée égale ou inférieure à une semaine dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire dans les services relevant de leurs compétences

ARTICLE 2 : Dans le domaine comptable, délégation de signature est donnée au Commandant Nicolas ACED pour signer et valider les bons de commande de fonctionnement sans restriction jusqu'à 4 999.99 € TTC.

ARTICLE 3 : Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours et le Payeur Départemental de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Thierry LAGNEAU

NOTIFIE LE

A



Arrêté n °2024-831

signé par
le Préfet de Vaucluse
le

21 juin 2024

Préfet de Vaucluse

SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Modifiant la liste opérationnelle des Sapeurs
Pompiers spécialisés dans le domaine
Plongeurs du Département de Vaucluse
pour l'année 2024.

Groupement de la Préparation Opérationnelle
Affaire suivie par : Lcl Philippe CHAUSSINAND
Tél : 04 90 81 69 10
Télécopie : 04 90 81 67 86
Courriel : chaussinand.p@sdis84.fr

ARRÊTÉ

**MODIFIANT LA LISTE D'APTITUDE OPÉRATIONNELLE
DES PLONGEURS DE LA SECURITE CIVILE
DU DEPARTEMENT DE VAUCLUSE POUR L'ANNÉE 2024**

**LE PREFET DE VAUCLUSE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- VU** le code général des collectivités territoriales ;
- VU** le code de la sécurité intérieure ;
- VU** le décret 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 28 janvier 1991 définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares ;
- VU** l'arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail en milieu hyperbare ;
- VU** l'arrêté du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;
- VU** l'arrêté du 30 septembre 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'emplois, d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers professionnels ;
- VU** l'arrêté du 8 août 2013 relatif aux formations, aux référentiels d'activités et de compétences de tronc commun des sapeurs-pompiers volontaires ;
- SUR** la proposition de Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours,

ARRÊTE

ARTICLE 1er - Sont inscrits sur la liste d'aptitude opérationnelle des plongeurs de la Sécurité Civile du département de Vaucluse pour l'année 2024, les personnels nommés ci-après :

Conseiller Technique Départemental et hyperbare apte 50 mètres			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Conseillers Techniques apte 50 mètres			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Chef d'unité apte 50 mètres			
Adc	MONGE	Olivier	Avignon
Adc	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adj	ANDRIEU	Gilles	CODIS
Sch	ROUX	Nicolas	Avignon
Equipier apte 50 mètres et Initié Nitrox			
Adc	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adc	BELMONTE	Jérôme	Avignon
Adc	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adc	ESTEVE	Geoffrey	Avignon
Adc	MASSART	Stanislas	Avignon
Adc	ACHARD	Jérémie	Avignon
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Sch	BARTHELEMY	Florian	Avignon
Sch	LAURE	Fabrice	Avignon
Sch	MONIER	Charles	Avignon
Sch	RAULT	Baptiste	CODIS
Equipier apte 30 mètres			
Sch	PONGE	Remy	Avignon
Sch	GIRARD	Clément	Avignon
Cap	PEREZ	Alexis	Avignon
Cap	GARAYOA	Jordan	Avignon
Qualifié SNL 2			
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adc	CHAUVET	Laurent	Avignon
Adc	MONGE	Olivier	Avignon
Adj	BARTHELEMY	Florian	Avignon
Qualifié SNL 1			
Adc	ACHARD	Jérémie	Avignon
Adc	CHASTEL	Guillaume	Avignon
Adj	MARBOEUF	Valentin	CODIS
Sch	LAURE	Fabrice	Avignon

Sch	RAULT	Baptiste	CODIS
Sch	ROUX	Nicolas	Avignon
Sch	MONIER	Charles	Avignon

Nitrox Confirmé

Adc	SANJULLIAN	Christophe	Avignon
Adc	PRIEUR	Grégory	Cavaillon
Adc	BOURDIN	Nathanael	Avignon
Adc	MONGE	Olivier	Avignon

ARTICLE 2 - L'arrêté n° 2024-230 du 01/03/2024 est abrogé ;

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

Fait à Avignon le

21 JUN 2024



Signé : Le Préfet Thierry SUQUET